



Avant de commencer, s'appuyer sur les bilans passés dans un principe d'amélioration continue !

Identification



Lieu

Le Tintamarre
15 Rue Jean Robin,
49290 Chalonnes-sur-Loire



Typologie

Type d'apports :

- Déchets de cuisine et de table (Le Tintamarre),
- Surplus de distributions alimentaires, abimés ou en trop grande quantité (Les restos du cœur),
- Apports citoyens.

Nombre de foyers en plus des structures : 12 foyers

Nombre de foyers mobilisables : 10 a minima

Type d'habitats : Centre-ville de Chalonnes-sur-Loire



Personne(s) responsable(s)

Le Tintamarre (Conseil d'administration)
letintamarre.asso@gmail.com
09 84 08 84 26
Fonctionnement associatif en collégiale



Personne(s) référente(s)

XXXXXX,
Coordinatrice
letintamarre.asso@gmail.com
09 84 08 84 26

Définition du projet



Description

Dynamique locale et mobilisation existante (quantitatif et qualitatif).

Composteur de jardin installé, en mauvais état (1 bac en tout, 0,4 mètre cube environ), à remplacer.

Présence de rongeurs aperçus, proches d'un lieu d'accueil d'enfants et potentiellement de femmes enceintes (risque de toxoplasmose, entre autres).

Absence de broyats en quantité, utilisation de fines ou de substituts moins adaptés et en trop petite quantité.

Présence de salariée, bénévoles au sein du Tintamarre et de jardiniers bénévoles motivés.

Membres du Conseil d'Administration proactifs.

Présence d'un jardin partagé sur place pour l'utilisation de compost.

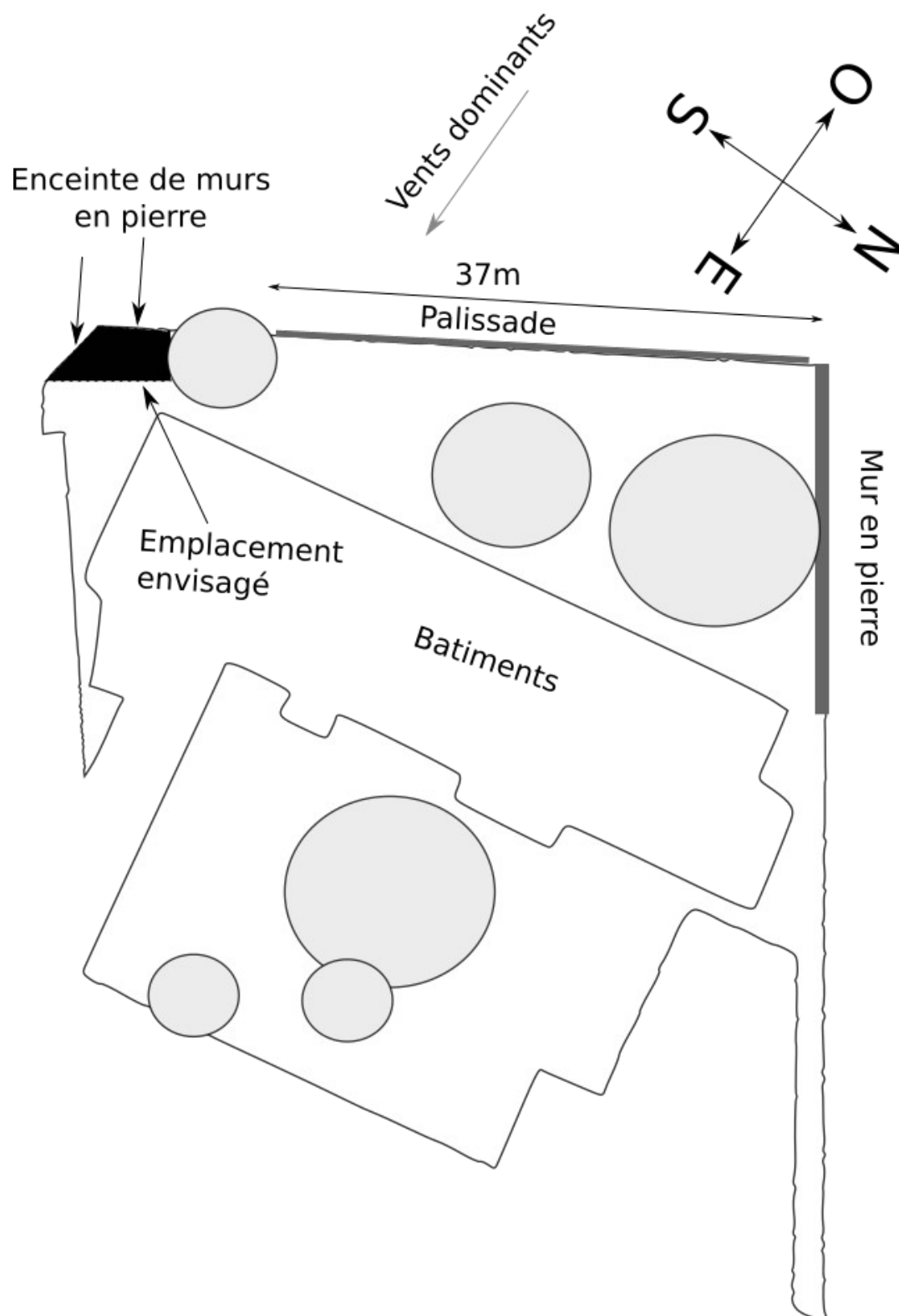
Apports de déchets organiques des restos du cœur en quantité variable, mais potentiellement importante. Les distributions des restos du cœur se font le vendredi.

Disponibilité de broyat

Possibilité d'obtention de broyat par les services des espaces verts (XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX), proche du lieu (2 km).

Remarques

À partir du 1er janvier 2024, l'obligation de trier les déchets alimentaires pour les ménages, le Tintamarre et les restos du cœur.



Notes d'emplacement

Pas de pente au niveau du sol.

Emplacement à l'abri du soleil direct (dont fermeture sur le dessus), à l'abri des vents (dont dominants), à l'abri de la pluie (dont fermeture sur le dessus).

Emplacement proche de la cuisine, tant en étant plus confidentiel.

Emplacement proche du jardin.

Emplacement plus à l'écart de la présence d'enfants ou femmes enceintes.

Présence d'une porte à côté de l'emplacement pour un dépôt de broyat facilité.

Première rencontre

 [Retour suite à la première rencontre](#)

Typologie

10 foyers a minima

+ déchets de cuisine et de table du Tintamarre

+ déchets organiques des restos du cœur

Remarques

Personnes motivées, peu de présence de foyers utilisateurs sur place, mais rencontrés en dehors.

Plusieurs types de dépôts : apports citoyen, déchets de table et de cuisine, surplus alimentaire.

Les valeurs suivantes seront utilisées pour le dimensionnement.

- 10 foyers nécessitent 1 m³ en espace de composteur partagé, hors broyat, uniquement dépôt et maturation.
- 1 tonne de déchets nécessitent 1 m³ en espace de composteur. Hors broyat, uniquement dépôt et maturation.
- 8 kg/semaine énoncés par les restos du cœur, mais variable. Soit 416 kg annuel ou 0,416 m³.
- Pour le Tintamarre, 15 repas le samedi, préparation sur place, peu de déchets de table. 125 g/repas¹ de déchet de cuisine. Soit 98 kg annuel ou 0,098 m³.

Personnes référentes

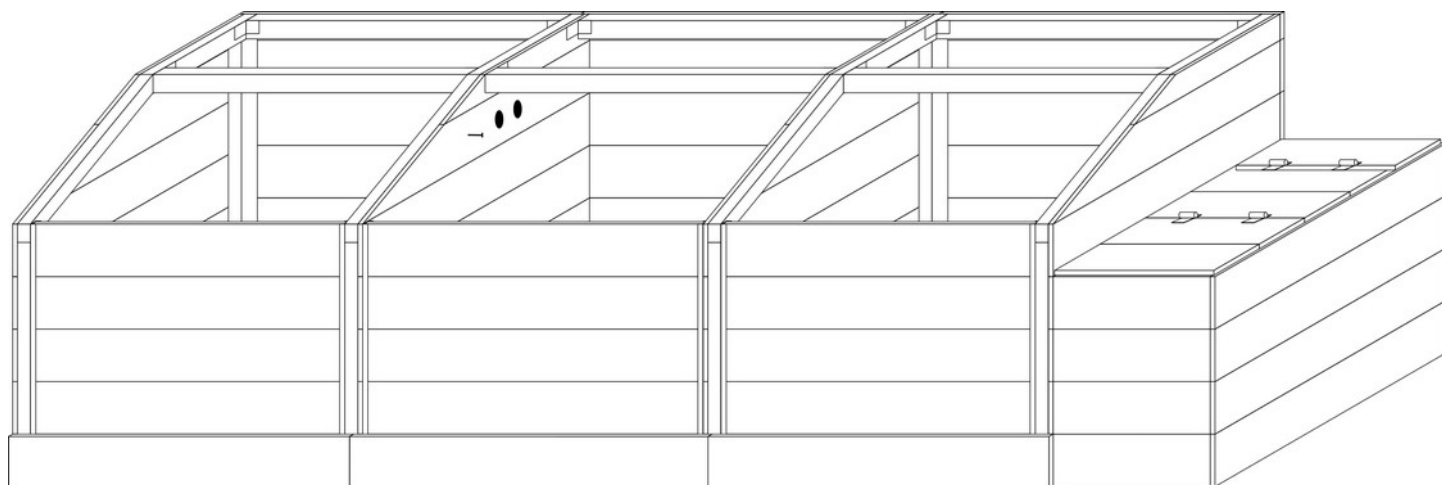
Qui	Contact	Remarques
XXXXXX Coordinatrice	letintamarre.asso@gmail.com 09 84 08 84 26	Personne contact au sein du Tintamarre
XXXXXX Responsable restos du cœur	XXXXXX@hotmail.fr	Personne contact au sein des restos du cœur

Préconisations

Listing des possibilités de mise en place

Composteur

Typologie



Taille des bacs de dépôts et maturation (à gauche) :

- 120 cm de hauteur arrière, 100 cm de hauteur avant
- Profondeur 80 cm
- Largeur 80 cm
- Volume intérieur (3 bacs, hors broyat): 1,9 m³

Taille du bac de broyat (à droite) :

- 60 cm de hauteur
- Profondeur 80 cm
- Largeur 80 cm
- Volume intérieur (broyat): 0,38 m³

>> Empreinte au sol : 300 cm de largeur (avec les débords), 100 cm de profondeur (avec les débords), soit 3m².

Remarques

Composteurs à 3 bacs de maturation pour une dégradation optimale. Présence sur place d'outils et de broyats.

Présence d'une feuille de suivi du composteur dans une pochette hermétique.

Selon les financements autour du composteur, l'aspect visuel sera changé (en cas de récupération ou non).

Utilisation de palettes déclassées envisagées pour réduire les coûts.

Utilisation de grillage anti-rongeur dans les bacs (hors broyat).

Matériel

Pelle, transplantoir, mini-râteau, bâche de protection (type lino ou assimilé).

Voir les disponibilités sur place.

Possibilité de récupération pour le lino ou assimilé.

Possibilité de rangement d'outils à l'intérieur (sur le schéma, trou dans la paroi centrale).

Communication

En pièce jointe :

- Signalétiques (au niveau du composteur)
- Signalétiques (au niveau des bio-seaux en cuisine)
- Guide des référents
- Guide d'utilisateur

Information

Au besoin, plus tard, ajouter une information pour des nouvelles inscriptions et sur le fonctionnement au niveau du composteur.

Acteurs

Personnes référentes et personnes ressources (broyat, maître composteur, service municipaux, gestionnaire des déchets..)

Qui	Contact	Remarques
XXXXXX	XXXXXX@gmail.com	Référente de site
XXXXXX	XXXXXX@gmail.com	Référente de site
XXXXXX	XXXXXX@gmail.com	Obtention de broyat
XXXXXX	letintamarre.asso@gmail.com	Personne contact au sein du Tintamarre
XXXXXX	XXXXXX@gmail.com	Personne contact au sein des restos du cœur
XXXXXX	XXXXXX@gmail.com	Maître composteur

Coûts

Type	Coûts	Remarques
Bois	Environ 15 mètres carrés de bois non traité, adapté à l'extérieur. 40 € par mètre carré. 600€ de bois	Possibilité d'utiliser des palettes de récupération (Super U, Mr.Bricolage, les Restos du Cœur).
Grillage	Environ 50€ de grillage anti-rongeur	
Visserie	Environ 50€ de visserie Environ 30€ de porte-cadenas	
Outillage	Pelle 15€ Transplantoir 7€ mini-râteau 6€ Bâche de protection (type lino ou assimilé) 2 mètres carré 30 € Environ 58€ de d'outillage.	Possibilité de récupération de chute de lino. Possibilité d'utiliser des outils présents.
Cadenas	4 cadenas à 15€ pièces. 60€ de cadenas	
Impressions	15€ d'impressions et plastification.	Possibilité d'utiliser les ressources du Tintamarre.

Avec la récupération, il est possible de passer les coûts de 863€ à 300€ environ.

Financement d'action possible par la caisse locale du Crédit Agricole, XXXXXXXXXXXX.

<https://www.credit-agricole.fr/ca-anjou-maine/association/informations/j-aime-mon-asso.html>

Financement possible par adhésion au composteur.

Avance à voir par « de la Graine à l'humus ».

Mise en œuvre

Suite à la validation des préconisations.

Calendrier

Demandes d'autorisation, réunions d'information, entretiens individuels, formations, installations, animations, documentation pour être pérenne...

Quoi	Quand	Remarques / ressource
Validation des préconisations par le Conseil d'Administration du Tintamarre	Décembre 2023 / Janvier 2024	Valider une méthode
Demande de financement par la caisse locale du Crédit Agricole	Janvier 2024 / Février 2024	
Mise en place du composteur, de la communication et des documents support (Feuille de suivi de site, feuille d'inscription et de permanence)	Mars 2024	Tout sera disponible en licence libre.
Informations / formations auprès d'utilisateurs	Avril 2024	Tout sera disponible en licence libre.
Inauguration	Mai 2024	Moment convivial
Animations autour du composteur	Été 2024	4 ateliers possibles (à partir de 12 ans)
Moment convivial avec les utilisateurs et acteurs	Janvier 2025 / Février 2025	
Bilan N+1	Janvier 2025 / Février 2025	Permettre une amélioration continue et une potentielle reproductibilité.
Conception (communication ou autre), suite aux remarques	Mars 2025	

Buts chiffrés ou relatifs (indiquez les indices)

Buts	Indices	Remarques
Formations / informations des acteurs du compost (Référénts, utilisateurs...)	Satisfaction	
Organisation fluide et efficace	Satisfaction, nombres d'utilisateurs bien permettant une utilisation optimum, implication dans le projet.	
Production de compost de qualité	Temps de maturation. Texture, odeur...	

Moyen d'analyse des buts (outils d'obtention des indices)

Buts	Outils d'obtention des indices	Remarques
Formations des acteurs du compost (Référénts, utilisateurs...)	Questionnaire	
Organisation fluide et efficace	Rapport analytique à N + 1 (quantitatif et qualitatif)	
Production de compost de qualité	Expérience personnelle du maitre composteur.	

Bilan N + 1

Analyse des buts

Buts	Indices	Remarques
Formations des acteurs du compost (Référénts, utilisateurs...)	Satisfaction	
Organisation fluide et efficace	Satisfaction, nombres d'acteurs bien définis, implication dans le projet.	
Production de compost de qualité	Temps de maturation. Texture, odeur...	

Remarques générales

Amélioration continue (Remarques suite au bilan)

Annexes

- Signalétiques (au niveau du composteur)
- Signalétiques (au niveau des bio-seaux en cuisine)
- Guide des référents
- Guide d'utilisateur

Crédits

Icônes [Font awesome](#) en licence CC BY.

Document en Licence CC0 par [de la graine à l'humus](#) (hors icônes)

Résumé

Composteur

Capacité du composteur (voir la partie préconisation) : 1,9 m³. L'emprise au sol est de 3m² et un emplacement idéal est déterminé.

Utilisation à raison de 0,098 m³ pour le Tintamarre et de 0,416 m³ pour les restos du cœur. Il reste de l'espace pour 14 foyers.

Coûts

Les coûts sont estimés à 863€, mais pourrait passer à 300€ environ avec de la récupération.

Un financement d'action est possible par la caisse locale du Crédit Agricole. « De la graine à l'humus » peut effectuer la demande.

Un financement est possible par adhésion au composteur. Nous préconisons une adhésion de 5€ annuelle par foyer de 2 personnes (10€ pour 4...). Cela permet aussi une meilleure implication dans le projet.

Le Tintamarre équivaut à un foyer de 2 personnes, mais est le gestionnaire donc n'est pas concerné par l'adhésion.

Les Restos du cœur équivalent à 7 foyers de 2 personnes (Plus du tiers de l'utilisation). Une réflexion doit être faite à ce sujet.

Une avance des frais peut être à voir par « de la Graine à l'humus ».

Possibilités de récupération de matériel (sur place) / matériaux (Super U / déchetterie pour les palettes.)

Implications

Il sera demandé une implication au prorata des dépôts (donc de l'adhésion) en termes de présence de permanence.

En effet, des permanences sont nécessaires (1 heure, une fois par semaine) et la présence de cadenas empêchera des dépôts en dehors de ces horaires.

Les permanences sont un moment privilégié de la vie sociale d'un composteur. De plus, cela affine la formation, responsabilise sur la gestion locale de ses déchets, évite qu'une minorité de personnes gère le composteur et évite les pratiques non adaptées à la gestion d'un composteur collectif citoyen.

Responsabilités

Le responsable légal est le producteur de déchets. Cependant, la gestion peut être déléguée à « de la Graine à l'humus », qui devient responsable à travers un contrat à rupture possible par l'une ou l'autre partie.

Les citoyens utilisateurs et structures utilisatrices seront alors formés et informés, pour choisir en connaissance de cause, des orientations et remonter leurs souhaits une fois par an.

Les utilisateurs auront le contact des référents de sites, qui auront une formation plus avancée. Les référents relanceront les utilisateurs pour effectuer les permanences et les manipulations (retournement de compost tous les 3 mois...). Les référents auront un contact avec un maître composteur, pour les problèmes qui ne sont pas connus (présence d'insectes non identifiés par exemple).

Contraintes restantes

Les contraintes restantes sont essentiellement liées aux restos du cœur.

La distribution se fait le vendredi, mais cela ne sera sans doute pas le jour des permanences (Le samedi de 11 à 12 h étant à privilégier pour l'instant). A priori, un relai par le Tintamarre est possible le vendredi soir pour le lendemain.

Le tiers des dépôts étant fait par les restos du cœur, l'implication recommandée serait du tiers (financièrement, mais aussi en terme d'implication, de permanences). Cela afin que les autres utilisateurs n'ait pas une charge d'implications bien plus conséquente (+ 60 %), ce qui pourrait être décourageant pour un premier lieu.

Est-il possible de trouver un autre débouché au surplus des restos du cœur ? (Présence de paysans aux alentours et des cochons, poules...) Cela semblerait la solution la plus adaptée, quitte à augmenter le nombre de citoyens pouvant utiliser le composteur.

Suite

Il est essentiel de définir les possibilités d'implications des restos du cœur ou rediriger le surplus alimentaire au maximum afin de permettre un usage cohérent du composteur collectif citoyen.

Si les éléments liés au composteur, les implications et les responsabilités conviennent au Tintamarre, alors nous pouvons déterminer les éléments financiers qui sont les suivants :

- Avance des frais par « de la Graine à l'humus » ? Par le Tintamarre ?
- Demande de financement par la caisse locale du Crédit Agricole rédigée par « de la Graine à l'humus » ?